

Instructions pour l'installation, l'utilisation et la maintenance

Douche de sécurité d'urgence à température contrôlée

Informations de garantie

Hughes Safety Showers Ltd garantit les produits qu'elle fabrique ou vend contre les vices de fabrication ou de matériel pendant une période d'un (1) an à compter de la date de facturation. Le produit doit être utilisé, entretenu et installé conformément aux instructions et procédures fournies, sinon cette garantie sera nulle. Toute altération ou modification du produit annulera également cette garantie. L'obligation de Hughes Safety Showers en vertu de cette garantie se limite à la réparation ou au remplacement des produits défectueux. Aucune autre garantie ou recours ne sera fourni. Cette garantie ne garantit spécifiquement ni ne couvre le paiement ou le remboursement de tout dommage ou dommage indirect autre que la réparation ou le remplacement du produit.

Toute réclamation au titre de cette garantie doit être formulée par écrit dans les douze (12) mois suivant la date de facturation. Le propriétaire doit payer d'avance les frais d'expédition de tous les produits retournés à Hughes Safety Showers Ltd sous cette garantie. S'il est déterminé que le produit présente des défauts de matériaux et/ou de fabrication, la réparation ou le remplacement aura lieu, au choix de Hughes Safety Showers, sans frais et le fret de retour sera prépayé par Hughes Safety Showers. Tout autre retour du produit au propriétaire se fera aux frais du propriétaire.

Une utilisation correcte par le client est nécessaire pour l'efficacité du produit, ainsi que la sécurité de ceux qui l'utilisent. L'utilisateur est seul responsable de déterminer l'adéquation de tout produit Hughes Safety Showers pour toute utilisation prévue. L'utilisateur assume tous les risques et responsabilités pour l'utilisation de tout produit Hughes Safety Showers. L'utilisateur reconnaît expressément avoir reçu les instructions appropriées concernant l'utilisation du produit dans son emballage d'origine et rejette tout dommage consécutif à une personne ou à un bien, dommages pour perte d'utilisation, temps perdu, perte de bénéfice, perte de revenu, perte du produit Hughes Safety Showers lui-même et/ou d'autres dommages accessoires ou indirects autres que ceux garantis par cette garantie limitée. L'utilisateur accepte la responsabilité de retirer du service tout produit qui devient usé, inutilisable, impropre à l'usage prévu ou défectueux de quelque manière que ce soit qui ferait du produit un danger potentiel pour la sécurité. Hughes Safety Showers n'est pas en mesure d'assumer de telles obligations ou responsabilités au nom de l'utilisateur car l'utilisateur est en possession exclusive du produit et de son contrôle.

Considérations générales

Lorsque vous planifiez l'installation de douches de sécurité d'urgence et d'équipements de lavage oculaire/facial, il est nécessaire de rechercher le conseil d'un secouriste ou d'un médecin afin de déterminer l'emplacement et les procédures les plus convenables pour les premiers secours et la décontamination.

L'installation doit respecter la législation locale et les normes du secteur telles que les recommandations EN15154 et/ou ANSI Z358.1-2014. Pour plus d'informations, visitez www.hughes-safety.com/standards.

Emplacement et accessibilité

- Les douches de sécurité d'urgence et les équipements de lavage oculaire/facial doivent être installés à une portée de 20 m, ou de 10 secondes, et au même niveau que le danger potentiel. Dans les lieux où des acides forts ou caustiques sont utilisés, les équipements doivent être dans l'immédiate proximité du danger et en dehors de tout parcours de pulvérisation.
- Les équipements doivent être dans une position prédominante, libres de toute obstruction et clairement visibles.
- L'installation implique un drainage approprié autour et au-dessous de la douche de sécurité ou de la douche oculaire/ faciale. Il convient de prêter une attention particulière au positionnement des équipements placés à proximité de la douche de sécurité et qui sont sensibles à l'eau ou aux produits chimiques dilués, en particulier les éléments électriques.
- Pour les équipements situés à l'intérieur, les eaux usées doivent être collectées pour être ensuite éliminées en toute sécurité ; autrement prévoir un drainage approprié. Il est nécessaire de mettre en place des procédures pour le nettoyage des eaux résiduelles après l'utilisation de la douche de sécurité.
- Les objets mobiles ou le gravier ne doivent pas obstruer le fonctionnement de la douche aux emplacements où des caillebotis ou des commandes au pied sont installés.

Visibilité

- Un panneau de sécurité conforme à la norme ISO 3864.1 doit être affiché sur ou près de la douche de sécurité ou du lave-œil. Le panneau doit être correctement positionné de manière à être visible à tous au sein de la zone dangereuse.
- La zone doit être toujours bien illuminée avec le mécanisme de fonctionnement toujours clairement visible.

Installation et mise en service

Assemblage et montage

La douche de sécurité est parfois livrée partiellement assemblée pour réduire les coûts de transport (sauf si autrement indiqué dans la commande).

Les équipements doivent être montés sur une surface correctement nivelée en utilisant les boulons d'une longueur et du type appropriés au matériau de la base. Veuillez vous reporter aux schémas de disposition générale pour identifier la position des trous des boulons de fixation.

Une fois les équipements montés, il est nécessaire de tester leur stabilité pour s'assurer qu'il sont sûrs et qu'ils ne posent aucun danger pour l'utilisateur.

Installation des douches de sécurité

Une fois la douche assemblée, la pomme ou la buse de la douche, et les diffuseurs de douche oculaire doivent être retirés au cours du premier rinçage.

Toutes les canalisations doivent être rincées avant tout branchement pour libérer la ligne de tout débris d'installation.

La douche doit être activée pour assurer un fonctionnement correct.

Prenez soin de ne pas trop serrer la pomme, la buse de la douche ou les diffuseurs de douche oculaire lorsque vous les remontez après le rinçage.

ATTENTION : pour les unités munies d'un chauffage électrique, il est essentiel d'assurer l'alimentation en eau et de vérifier les équipements avant de le brancher au réseau électrique.

Installation des douches oculaires et oculaires/faciales

Si nécessaire, vous pouvez régler le débit des diffuseurs de la douche oculaire/ faciale via le régulateur à 3 positions ou via la vis sans tête sur chaque côté du raccord en T au centre de la bassine de la douche oculaire/ faciale. Une clé Allen de 4 mm est nécessaire pour ce réglage. (voir fig. 1)

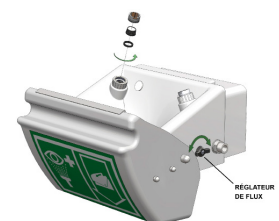


Fig. 1

Alimentation en eau et matériaux de canalisation

Les douches de sécurité d'urgence et les équipements de lavage oculaire/ facial doivent être alimentés par une eau potable ou par une eau d'une qualité similaire.

Pression d'alimentation minimum : 2 Bar (29 PSI)
Pression d'alimentation maximum : 6 Bar (87 PSI)

Si l'installation est soumise à des pics de pression aléatoires, il est nécessaire de la contrôler et de s'assurer qu'elle ne dépasse pas les valeurs maximum. Si la pression de l'eau dépasse les recommandations, veuillez contacter un conseiller de Hughes Safety Showers.

La canalisation d'alimentation en eau doit être d'un matériau compatible avec la douche de sécurité et/ou l'équipement de lavage oculaire/ facial pour éviter la corrosion.

La canalisation doit avoir au moins le même diamètre que le tuyau d'admission de l'équipement.

Si nécessaire, la canalisation doit être équipée d'un clapet anti-retour.

Les débits minimum doivent respecter les normes internationales et européennes, à savoir EN15154 ou ANSI Z358.1-2014.

Taille de l'admission de l'eau : pour les détails, veuillez vous reporter aux schémas de disposition générale.

Bonne pratique : installer les vannes d'isolement sur les canalisations dans une position accessible pour en faciliter l'utilisation au cours de la maintenance. Ces vannes doivent être munies d'un mécanisme de verrouillage pour empêcher l'interruption non autorisée et pourvues d'étiquettes permanentes indiquant la fonction.

Alimentation électrique

Lorsque la douche de sécurité d'urgence ou l'unité de lavage oculaire, oculaire/ facial nécessite une alimentation électrique, que ce soit pour le chauffage, le refroidissement, l'alarme ou l'éclairage, celle-ci doit être conforme aux exigences décrites dans les schémas électriques spécifiques.

L'équipement électrique installé pour ces unités doit être alimenté par le biais d'une protection de sécurité (telle que disjoncteur, interrupteur différentiel) pour fournir une protection supplémentaire contre les électrocutions tout en assurant la conformité aux dispositions de protection appropriées. Veuillez consulter un électricien agréé pour l'installation et la mise en service de l'équipement électrique.

ATTENTION : les douches de sécurité sans un équipement électrique certifié ne peuvent pas être utilisées dans les zones dangereuses, conformément aux normes IEC-60079-10 et API RP 505.

Pour la conformité à la Directive Atex 2014/34/UE, veuillez noter que : « *L'enceinte est non conductrice et peut générer un niveau de charges électrostatiques pouvant s'enflammer dans certaines conditions extrêmes. L'utilisateur doit s'assurer que l'équipement n'est pas installé dans un endroit où il peut être soumis à des conditions externes (telles que la vapeur à haute pression) qui pourraient entraîner une accumulation de charges électrostatiques sur des surfaces non conductrices. De plus, le nettoyage de l'équipement doit être effectué uniquement avec un chiffon humide.* »

Informations relatives à l'électricité

Les composants électriques de la douche sont raccordés à des boîtes de jonction positionnées comme indiqué sur le schéma de disposition générale. Des schémas du câblage sont fournis avec chaque douche et sont placés à l'intérieur de chaque boîte de jonction.

Remarque : assurez-vous que tout élément thermo-plongeur est toujours entièrement immergé dans l'eau lorsque l'alimentation électrique est branchée.

Les branchements électriques sont simplement PHASE, NEUTRE et TERRE avec alimentation monophasée de 50 Hz ou 60 Hz, et 240 volts (ou 110 volts sur demande). Veuillez noter que le conducteur PHASE du réchauffeur du réservoir est interrompu par un thermostat.

La puissance nominale du thermo-plongeur est 3 kW (1,7 kW pour 110 V CA). Le câble ruban chauffant utilisé sur la canalisation est autorégulé et ne requiert pas de thermostat.

Thermo-plongeur

Le thermo-plongeur pour les zones dangereuses est certifié ATEX (également disponible la version certifiée IECEx et EAC).

Puissance nominale (pour les versions zones dangereuse et non dangereuse) : 240 V CA – monophasé – 50/60 Hz, 3 kW. Une version à tension différente est disponible sur demande.

Les interrupteurs de proximité sont compatibles avec l'alimentation électrique jusqu'à 230 volts/250 mA à 60 watts maximum pour les alarmes distantes et locales.

Pour les zones dangereuses, ces interrupteurs sont certifiés ATEX (également disponible la version certifiée IECEx et EAC).

La version certifiée Exi est utilisée pour les zones à sécurité intrinsèque. Lorsque deux interrupteurs de proximité sont branchés à la même boîte de jonction, il est possible d'envisager une seule alarme en tant qu'alarme distante qui doit être reçues via DCS/FGS (système de contrôle distribué/système incendie et gaz).

Fonctionnement

Les employés qui travaillent dans des zones dangereuses doivent être formés en matière d'utilisation et d'emplacement des douches de sécurité d'urgence ou des équipements de lavage oculaire/facial. Les instructions de tous les équipements d'urgence doivent être facilement disponibles et accessibles au personnel.

Méthodes d'activation de la douche de sécurité (si présente) :

- Tirer la poignée
- Pousser le levier vers le bas
- Activer la commande au pied
- Marcher sur le caillebotis
- Pousser la barre de panique activée (douche d'urgence avec réservoir uniquement)

Pour une sécurité optimale, la vanne reste ouverte une fois activée et doit être fermée manuellement.

Méthode d'activation de la douche oculaire et oculaire/faciale (si présente) :

- Soulever le couvercle
- Tirer le couvercle vers le bas
- Pousser la plaque
- Pousser le levier vers le bas
- Verrouiller le bouton d'activation
- Activer la commande au pied

Maintenance

L'entretien et la maintenance périodiques de la douche de sécurité d'urgence et de l'équipement de lavage oculaire/facial sont essentiels pour garantir une fonctionnalité correcte. Toutes les maintenances et les activations hebdomadaires doivent être enregistrées dans un historique qui doit être à jour selon les exigences des normes européennes et internationales.

Activation hebdomadaire

Tous les équipements doivent être visuellement inspectés et activés au moins une fois par semaine pour assurer un fonctionnement correct, libérer la ligne de toute accumulation de sédiment et vérifier que l'eau est claire.

Si présente, vous pouvez utiliser la poignée de test externe pour faciliter la tâche.

Veillez visiter la page www.hughes-safety.com/weekly-activation pour télécharger la liste de contrôle et la vidéo qui décrivent les points critiques à vérifier pour respecter la conformité.

Maintenance et nettoyage

Hughes recommande que l'équipement soit soumis à maintenance et nettoyé régulièrement et au moins tous les 6 mois. Pour connaître les offres de contrat de maintenance de Hughes ou pour acheter des pièces de rechange, appelez le +44 (0)161 430 6618 ou écrivez à service@hughes-safety.com

L'analyse périodique de la qualité de l'eau est recommandée pour assurer l'absence de bactéries nocives.

Le nettoyage périodique de l'extérieur des équipements d'urgence est recommandé. Les produits abrasifs et les solvants ne doivent pas être utilisés pour nettoyer l'unité car vous risquez d'endommager la surface ou détériorer les autocollants des instructions.

Douches de sécurité :

- Démontez périodiquement la tête/buse de la douche pour nettoyer, désinfecter et éliminer toute accumulation de débris et de bactéries.
- Démontez la pomme de douche et la remonter après rinçage.

Douches oculaire et oculaire/faciale :

- Les crépines à maille fine doivent être périodiquement nettoyées, en particulier au cours des 6 premiers mois de fonctionnement car l'eau risque d'être contaminée par des saletés, des joints d'étanchéité, etc. qui restent dans la canalisation après l'installation, malgré la procédure de rinçage recommandée.
- Les buses doivent être périodiquement nettoyées ; la fréquence varie selon les conditions ambiantes de l'installation.
- Vous pouvez démonter les diffuseurs pour les nettoyer.
- Pour nettoyer le panier de la crépine en « Y », démontez le logement du filtre à l'aide d'une clé à douille de 22 mm. Le panier du filtre se trouve à l'intérieur du logement et peut être facilement retiré pour être nettoyé. Pour garantir un fonctionnement hygiénique, les diffuseurs et les paniers de filtre doivent être remplacés s'ils sont trop sales ou endommagés.
- Après tout travail de nettoyage ou de maintenance de l'équipement, il est impératif que les douches oculaire et oculaire/faciale soient soumises à un test de fonctionnement complet, y compris tout régulateur de flux ou de débit dont les vis doivent être réglées à nouveau pour garantir les meilleures performances. Il est recommandé que les diffuseurs de douche oculaire soient remplacés tous les 6 mois.

Maintenance et nettoyage (suite)

Équipement électrique :

- Des inspections visuelles minutieuses doivent être menées à la recherche de dommages externes des unités électriques, de leurs câbles ou des boîtes de jonction. Les éventuelles pièces endommagées doivent être signalées et réparées ou remplacées au plus vite. Un test additionnel doit être mené pour s'assurer que l'équipement électrique fonctionne comme prévu. Tout autre test électrique doit être mené selon la discrétion d'un électricien agréé.

Procédure de hors service

Si une douche de sécurité d'urgence, ou une unité de lavage oculaire ou oculaire/faciale est temporairement hors service, il est nécessaire de respecter une procédure standard.

- Placez un panneau sur l'unité pour indiquer qu'elle est « Hors service ».
- Informez le responsable/superviseur de la zone que l'unité est hors service.
- Interdisez ou interrompez tous travaux où un danger important requiert l'utilisation de l'unité.
- Si vous ne pouvez pas interdire ou interrompre le travail, une unité portable doit être mise à disposition pour assurer uniquement le lavage initial ; par la suite déplacez la personne vers une douche de sécurité d'urgence, une unité de lavage oculaire ou oculaire/facial branchées à la canalisation pour compléter la procédure.

Remarque : les unités portables ne peuvent pas remplacer les unités fixes à long terme.

Un choix de nos douches de sécurité d'urgence est disponible en location. Assurez la protection de vos ressources humaines 24h/24 ; pour plus d'informations, visitez www.hughes-safety.com/hire.